

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## BOURSE A L'ENFANCE

Lieu : Salle des fêtes St Gemme

Date : le dimanche 26 octobre 2025

Installation exposants : 7h00

Horaire ouverture : 9h00 – 17h00

### Coordonnées du participant :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

### Emplacement

Type	Surface	Matériel	Tarif	Quantité	Total
D'emplacement	approximative	fourni	unitaire		
Intérieur	1.80 m	1 table fournies	4 €	.....	.....€
Portant non fournie possibilité d'en apporter un à votre charge					
Prix unitaire 1.50€				.....	.....€

Total à régler : .....€ ( en espèces ou chèque à l'ordre de **Lc compétition rallye** )

### Engagement du participant :

Je certifie être **non professionnel** et ne vendre que des objets personnels.

J'ai pris connaissance et **j'accepte le règlement** de participation.

Fait à : .....

Le : .....

Signature

(Précédée de la mention " lu et approuvé ")

# Règlement participation bourse à l'enfance 2025

## **1. Organisation**

La bourse à l'enfance est organisée par l'association Lc Compétition rallye et se tiendra dans la commune de st Gemme dans la salle des fêtes le dimanche 26 octobre 2025 de 9h à 17h00.

## **2. Condition de participation**

La bourse à l'enfance est ouverte **aux particuliers uniquement**.

Les participations doivent s'inscrire à l'avance auprès de l'organisateur et ce avant le 18 octobre 2025.

Chaque participant s'engage à ne vendre que des objets personnels et usagés. Conformément à la réglementation en vigueur (pas de vente professionnelle).

## **3. Emplacement et installation**

Les emplacements sont répartis en intérieur selon les places disponibles et seront confirmées par l'organisateur en amont.

La table de 1,80 mètre est fournie par emplacement.

Les portants ne sont pas fournis mais vous pouvez ramener le vôtre en nous le signalant et cela sera facturé 1,50 euros le portant.

L'installation des exposants est possible à partir de 7h00

Chaque exposant doit respecter l'emplacement attribué et ne pas empiéter sur les autres zones.

## **4. Tarifs**

Emplacement intérieur (avec table fournie) : **4€**

Portant (non fournie) : **1,50€**

Le règlement doit impérativement être effectué au moment de l'inscription

(Cheque ou espèces) afin d'assurer la réservation de l'emplacement

Adresse règlement par voie postale : **Lc compétition 37 route de st porchaire 17600 corne royal**

## **5. Responsabilité**

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation des objets exposés.

Les exposants sont responsables de leurs effets personnels, de leur stand et doivent respecter les consignes de sécurité.

## **6. Interdiction**

La vente de denrées alimentaire, d'animaux vivants, ou de contrefaçons est interdite, sauf dérogation de l'organisateur.

L'utilisation d'appareils sonores ou de haut-parleurs est interdite.

## **7. Rangement et propreté**

Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement propre en fin de journée.

Les déchets doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet.

## **8. Droit à l'image**

En participant à l'évènement, les exposants autorisent l'organisateur à utiliser des photos prises pendant la bourse à l'enfance à des fins de communication, sauf avis contraire écrit au moment de l'inscription.

## **9. Acceptation du règlement**

L'inscription à la bourse à l'enfance implique l'acceptation sans réserve du présent règlement

